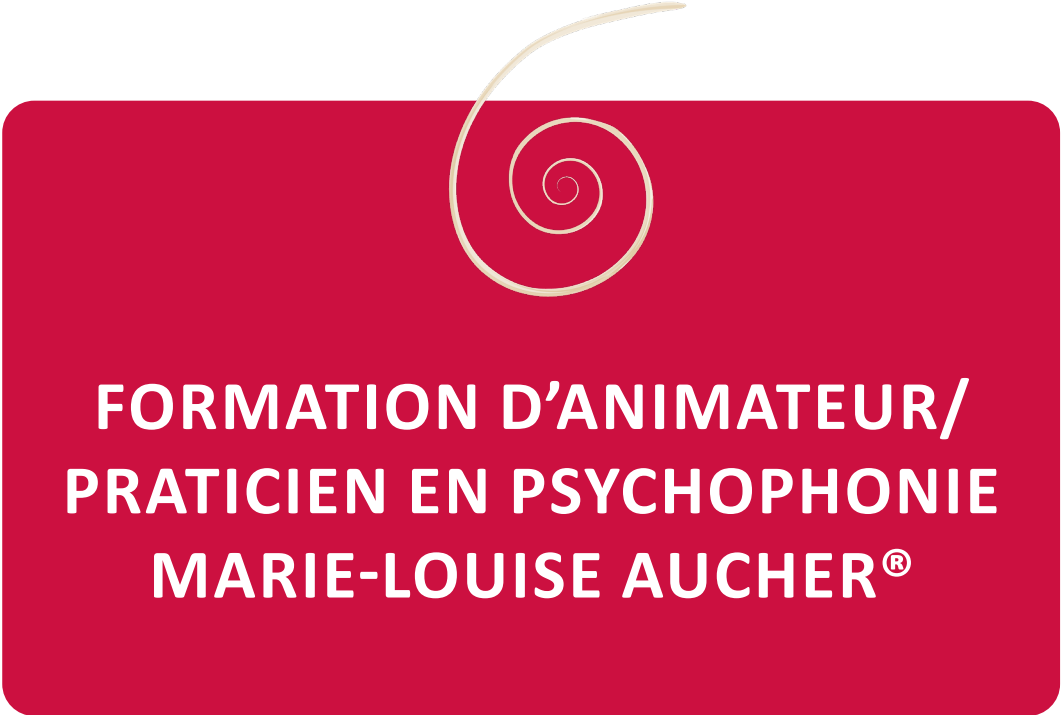


Formation Professionnelle En Psychophonie ML. Aucher® 2020-2023

IFREP^{mla}

Institut de **F**ormation et de **R**echerche **E**uropéen
en **P**sychophonie **M**arie-**L**ouise **A**ucher®



FORMATION D'ANIMATEUR/
PRATICIEN EN PSYCHOPHONIE
MARIE-LOUISE AUCHER®





SOMMAIRE

L'IFREPmla.....	3
LA PSYCHOPHONIE ET SES GRANDS AXES.....	3

FORMATION D'ANIMATEUR/ PRATICIEN EN PSYCHOPHONIE ML AUCHER®

PRÉSENTATION	2
Compétences visées	
Public concerné et prérequis	
Modalités d'inscription	
Tarif	
Objectifs pédagogiques principaux	
Modalités d'évaluation	
Durée de la formation	
Déroulé de la formation	

ANNÉE PROBATOIRE	5
Objectif	
Durée, tarif	
Présentation probatoire 1, 2	
Travaux stagiaires	

ANNÉE DES MODULES THÉORICO-PRATIQUE	5-6
Objectif	
Durée, tarif	
Présentation Module 1, 2, 3	
Travaux stagiaires	

ANNÉE PRATIQUE	7
Objectif	
Durée, tarif	
Présentation des journées de supervision	
Week-end de supervision en regroupement	
Week-end de validation	

L'INSCRIPTION ET SES MODALITÉS	8
Pré-sélection sur dossier.	
Plan de formation continue	
Particuliers à titre individuel	
Les documents administratifs et pédagogiques	
Attestation de formation	
Horaires des sessions	
Lieu et hébergement	

BULLETIN DE DEMANDE DE CONVENTION EN FORMATION PERMANENTE	9
--	---



L'IFREPmla

L'institut de Formation et de Recherche Européen en Psychophonie ML Aucher® a été créé en 2008 sous le régime associatif loi 1901.

Il propose des **formations agréées** depuis sa création soutenue par une **équipe pédagogique** constituée de formatrices psychophonistes, et la participation de praticiens, animateurs en Psychophonie Marie-Louise Aucher® expérimentés et référents. Les formations sont ouvertes à tous personnels de **l'art et de la culture, de l'éducation, de la santé, de la rééducation, du social.**

Les formations de l'IFREPmla sont référencées par la formation professionnelle (AFDAS, ANFH, UNIFORMATION, FIFPL, AGEFICE).

L'Institut est référencé organisme de formation auprès de la **DIRRECTE Occitanie** sous le N° 73 31 05673 31

Il est référencé **DATA DOCK** sous le numéro 0020296

L'IFREPmla a également une **mission de recherche** sur les nouvelles applications de la Psychophonie en collaboration avec un **comité scientifique**, constitué de médecins phoniatres, ostéopathes, sages-femmes, orthophonistes, psychologues, fascias-thérapeutes.

LA Psychophonie

Marie-Louise Aucher® définit la Psychophonie ainsi :

« La Psychophonie est une démarche auto-expérimentale d'harmonie physique et psychique qui utilise, à la faveur de la voix parlée et chantée, les correspondances entre l'Homme, les Sons, les Rythmes, le Verbe. »

La Psychophonie cherche à développer une conscience des liens entre corps, souffle, voix et émotions.

Les qualités essentielles à la construction de la voix y sont abordées : pratique de préparation corporelle, réceptivité aux résonances internes, ancrage, axe vertical, tonus et soutien vocal, libération de la respiration et gestion du souffle, jeu expressif du diaphragme

Elles sont mises en oeuvre dans l'interprétation de textes poétiques, contes et de chants de tous répertoires.



LA PSYCHOPHONIE ET SES GRANDS AXES

• RÉCEPTIVITÉ ET ÉMISSION

La qualité de notre émission vocale dépend en grande partie du développement de notre réceptivité sensorielle. La réceptivité vibratoire et tactile des sons vient compléter la réceptivité auditive par la boucle audio-phonatoire.

• LES CINQ SENS

L'enfant découvre le monde extérieur et se construit grâce à ses cinq sens. Adulte, nous les utilisons pour découvrir notre monde intérieur et enrichir notre expression personnelle.

• VOIX PARLÉE, VOIX CHANTÉE

Elles sont indissociables et complémentaires. Poésie, mélodie, rythme sont les clés. L'assurance, la clarté et la musicalité de la voix parlée nous permet de communiquer sans fatigue avec authenticité. L'amplitude et l'expressivité de la voix chantée permettent de lâcher prise et de déployer un éventail de couleurs, de dynamiques en toute liberté.

• LE SOUFFLE

Au coeur de la circulation de la vie, entre aspir et expir, il ouvre les portes de la voix. Il est garant de la vitalité et de la régulation des émotions.

• ENRACINEMENT ET RAYONNEMENT

Bâti sur un axe vertical et sur un axe horizontal, l'être humain trouve son équilibre, tel un arbre se déployant entre terre et ciel.

• HARMONISATION

La démarche psychophonique permet de relier les différents plans de l'être : physique, énergétique, émotionnel, mental, spirituel, et de les harmoniser.

• LES BIENFAITS

Source de détente, de vitalité, de tonus, d'équilibre, la Psychophonie permet à chacun de se construire, de se ressourcer et de s'exprimer avec plénitude.



PRESENTATION

L'IFREPmla propose cette formation avec perspective d'être :

- Animateur en Psychophonie M-L Aucher®
- Praticien en Psychophonie M-L Aucher®

COMPÉTENCES VISÉES :

L'animateur en Psychophonie M.L.Aucher® est compétent pour animer :

1. Des séances adultes
2. Des séances de chant prénatal pour femmes enceintes
3. Des séances de chant familial

Le praticien en Psychophonie M.L.Aucher® est compétent pour animer :

4. Des séances adultes
5. Des séances individuelles
6. Des sessions de sensibilisation à la Psychophonie
7. Des stages ou formations dans les domaines de l'éducation, la rééducation, la santé, les arts, la communication

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS :

La formation est ouverte aux personnes ayant déjà effectué les trois degrés de Psychophonie M-L Aucher®, et dont le profil professionnel est lié à la voix, au corps, à l'aide aux personnes, en milieu artistique, éducatif, ré éducatif, communication, social

Pour l'animateur :

- Une aisance dans la voix parlée et chantée
- Une aptitude à la conduite de groupes

Pour le praticien :

- Des connaissances musicales et vocales requises
- Une aptitude à la conduite de groupes et au suivi individuel

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Envoi d'un curriculum vitae, et d'une lettre de motivation expliquant le projet professionnel, par courrier électronique à l'adresse de l'IFREPmla suivante ifrepmla@gmail.com

Après l'étude du dossier, l'équipe pédagogique valide ou non l'entrée en formation par envoi d'un courrier de refus ou d'acceptation d'entrée en formation.

TARIF PRISE EN CHARGE FORMATION

CONTINUE : 6575€ / 32 jours/ soit 205€ jour/ soit 29,28€ taux horaire

TARIF INDIVIDUEL : 4445€ /32 jours/ soit 139 €/jour/19,85€ horaire

Règlement au fur et à mesure des sessions

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES PRINCIPAUX

La formation a pour objectif principal :

- Former des professionnels dans le domaine de la pose de voix parlée et chantée en Psychophonie ML Aucher®

- Acquérir les compétences pour l'animation d'ateliers collectifs ou de séances individuelles de chant en Psychophonie

- Consolider les acquis en Psychophonie à la suite aux 3 degrés (préalable)

- Développer le niveau vocal et les capacités de transmission de la démarche de la Psychophonie Marie Louise Aucher®

- Acquérir une posture juste d'accompagnant de la personne ou de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Afin de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels visés, deux types d'évaluation sont proposées :

- Évaluation en contrôle continu avec le soutien d'un référent tout au long de la formation

- Évaluation de fin de formation sous forme de soutenance de rapport de stage, mise en situation d'animation, d'un entretien individuel

DURÉE DE LA FORMATION

Pour la formation d'animateur sa durée est fixée à 191 heures, soit 31 jours de formation en 3 années.

Pour la formation de praticien sa durée est fixée à 203 heures soit 32 jours de formation en 3 années et demie.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Cette formation se déroule en 3 temps

- Une **préformation** découpée en 2 stages probatoires de 4 jours soit 44 heures

- **Une année de formation théorique et pratique** découpée en 3 modules de 5 jours soit 105 h

- **Une année pratique** d'un an pour animateurs ou un an et demi pour praticien avec 2 week-ends de regroupement, un week-end de validation et 2 ou 3 journées de supervision individuelle

A l'issue de la formation, le stagiaire est nommé Animateur ou Praticien en Psychophonie Marie Louise Aucher®.



ANNÉE PROBATOIRE

OBJECTIFS :

- Vérifier les acquis personnels en Psychophonie.
- Evaluer les dispositions du stagiaire par rapport à la transmission.

SA DURÉE EST FIXÉE À :

44 heures réparties en 2 fois 4 jours

SON COÛT : Tarif en prise en charge formation continue professionnelle : 1540 €
Tarif en formation personnelle : 970 €
+ Adhésion à l'association : 50 € par année civile

PROBATOIRE 1 : 4 journées (22 heures)

1. Pratique et analyse des vocalises en lien avec les points du chanteur.
2. Vocalises de base.
3. Travail vocal, postural, respiratoire, collectif et individuel.
4. Mise en situation autour d'une vocalise et d'un chant
5. Affinement de la réceptivité.

PROBATOIRE 2 : 4 journées (22 heures)

1. Pratique et analyse des vocalises (suite)
2. Vocalises d'expression
3. Approfondissement de la pratique corporelle, sensorielle et respiratoire
4. Mise en situation autour de vocalise
5. Entretien individuel

TRAVAUX ENTRE LES DEUX SESSIONS DU PROBATOIRE, il est demandé :

- Travail de synthèse des vocalises
- Assister à des ateliers de Psychophonie.
- Suivi vocal individuel avec une psychophoniste ou un praticien (minimum deux séances).

À LA FIN DU PROBATOIRE, le stagiaire produira :

- Un écrit de synthèse de l'année écoulée

APRÈS ENTRETIEN avec les formateurs, l'entrée en formation théorico- pratique sera ou non accordée.



ANNÉE DE MODULES PÉDAGOGIE DE LA PSYCHOPHONIE

Cette année se déroule en 3 stages de 5 jours appelés modules

OBJECTIFS PRINCIPAUX :

La formation a pour objectif principal :

- Consolidation des acquis en Psychophonie
- Développement de son niveau vocal et de ses capacités de transmission de la démarche de la Psychophonie Marie Louise Aucher®
- Maîtrise des outils pédagogiques de la Psychophonie et compréhension des mécanismes mis en oeuvre en animation
- Précision et élaboration par le stagiaire de son projet de travail en Psychophonie.

SA DURÉE EST FIXÉE À : 105 heures
réparties en 3 fois 5 jours

SON COÛT :

2100 € en formation personnelle (3x700€)
2850 € en formation professionnelle (3x950 €)
Adhésion à l'association : 50 € par année civile

MODULE 1 : Voix et embryologie, chant prénatal (5 jours, 35heures)

Objectifs : comprendre les mécanismes de perception et d'émission de la voix d'après l'embryologie, et la pratique du chant prénatal

Programme :

1. Origine des systèmes de perception : les 5 sens
2. Origine des structures d'intégration de l'expression
3. Progression de la perception des éléments du chant, c'est-à-dire -vibrations – rythme - mélodie – Harmonie – poésie
4. Classification des vocalises psychophoniques par rapport à ces éléments.
5. Les rythmes d'intégration et d'extériorisation avec leur rôle structurant et équilibrant (Balancements)
6. Classification des vocalises par rapport à l'intériorisation/l'extériorisation du chant.
7. Répertoire de chansons prénatales : comment les choisir par rapport à cela ?
8. Les 5 sens avec les femmes enceintes particulièrement
9. Mise en situation de séances collectives ou individuelles
10. Passages individuels

MODULE 2 : Voix et Psychophonie

(5 jours, 35 heures)

Objectifs : permettre à chaque stagiaire de faire des liens entre anatomie et physiologie de la voix et de la respiration avec les bases de la Psychophonie et sa pratique vocale. Affiner l'écoute et la compréhension du geste vocal.

Programme :

1. Anatomie et physiologie de la voix et de la respiration
2. Spécificité du « respir cérébral », olfaction et mémoire affective : son rôle dans le contrôle de l'émission
3. Travail corporel en lien avec les points du chanteur
4. L'Hygiène vocale
5. Les 5 sens : base de la Psychophonie et leurs applications pour le chant adulte
6. Mise en situation de séances de chant adultes
7. Passages individuels en pédagogie appliquée pour des séances adultes de chant en collectif et/ou en individuel

MODULE 3 : Pratique spécifique de l'animateur/ou praticien en Psychophonie ML Aucher® (5 jours, 35 h heures)

Programme commun animateurs/praticiens en Psychophonie ML. Aucher®

1. Ethique de la Psychophonie : le sens profond du travail psychophonique
2. La juste place dans la relation à l'autre : la position de l'animateur/ praticien en tant que récepteur et émetteur, son rôle d'accompagnant, de stimulant, d'accueillant : réflexion sur ses compétences pédagogiques et humaines
3. Approfondissement du geste au service du son : les gestes expressifs au service de la pose de voix, de l'expressivité et de la dynamique vocale
4. Mise en situation collective de séances d'échauffement vocal
5. Entretien individuel

Programme spécifique animateur :

1. Le chant familial : fondement et mise en oeuvre
2. Les 5 sens avec les enfants : répertoire « je me chante »
3. Les images mentales, source de l'expression
4. Réflexions et échange sur la mise en place d'un répertoire (classification, impor-

tance des tonalités, rythmes, images) et technique d'apprentissage

5. Cadre et fonctionnement d'un groupe de chant prénatal, familial ou adulte
6. Mise en situations de séances collectives de chant familial, et autres si nécessaires
7. Projet personnel en vue de l'année pratique

Programme spécifique Praticien :

1. La séance individuelle : objectifs et déroulement
2. Psychophonie et énergétique : les découvertes de M.L Aucher®, les principaux méridiens en relation avec la voix
3. Mise en situation de faire travailler une personne extérieure, suivi d'un temps interactif entre formateur et stagiaires
4. Quelles pistes peuvent être suivies pour un travail vocal individuel ? Les répertoire.
5. Etudes de cas, en suivi individuel avec l'intervention spécifique d'un intervenant Psychologue.

Travaux entre les 3 modules, il est demandé :

- Synthèse sur les prises de conscience sur la pédagogie de la Psychophonie après chaque module
- Recherche de répertoire en lien avec les thèmes traités lors des modules

- Observer des ateliers de Psychophonie ou des séances individuelles de pose de voix auprès de personnes agréées au sein de l'IFREPmla
- Suivi vocal individuel avec une psychophoniste ou un praticien agréé (minimum deux séances).

Le stagiaire rentre ensuite en année pratique sur le terrain d'application de son choix en accord avec l'équipe pédagogique



ANNÉE PRATIQUE

Le stagiaire doit mettre en place un terrain d'application pour animer des séances individuelles ou des ateliers adultes dans l'esprit psychophonique, ou chant prénatal, ou familial. Il est accompagné individuellement par un formateur référent, nommé à la fin de l'année des modules. Il aura pour rôle d'accompagner, superviser et évaluer le stagiaire dans sa pratique.

OBJECTIFS :

- Mise en place des compétences acquises dans le milieu professionnel en direction de différents publics auxquels le stagiaire s'adresse (séance individuelle et/ou collective)
- Supervision personnalisée pour les applications pédagogiques de la méthode de la Psychophonie®
- Intégration et maîtrise des outils pédagogiques de la Psychophonie
- Analyse et compréhension des mécanismes mis en oeuvre en animation par le stagiaire
- Mise en situation de supervision avec des personnes extérieures
- Approfondissement de son niveau vocal personnel

SA DURÉE EST FIXÉE À : 48 heures réparties en 8 journées de 6 heures

SON COÛT :

pour les animateurs :

2120€ en formation professionnelle
1400€ en formation personnelle
+ Adhésion à l'association : 50 € par année civile

Pour les praticiens :

2370€ en formation professionnelle
Entre 1525€ en formation personnelle
+ Adhésion à l'association : 50€ par année civile

ORGANISATION DE L'ANNÉE PRATIQUE ANIMATEUR ET PRATICIEN

Deux ou trois journées de supervision collective et/ou suivi individuel (2 jours pour animateur, 12 heures/3 jours pour praticiens, 18 heures)

1. Assister à une séance donnée par le formateur ; transmettre l'analyse de cette séance au formateur.
2. Mise en situation en ateliers ou séances individuelles en présence du formateur, suivi d'un temps d'échange
3. Analyse de la progression pédagogique dans le travail vocal proposé pendant la séance
4. Temps d'échanges sur l'affinement de la réceptivité, l'ajustement des vocalises, des gestes et images mentales adaptés au répertoire de chant proposé

5. Suivi vocal individuel

6. Retour et conseils personnalisés sur la suite des travaux du stagiaire

DEUX WEEK ENDS DE REGROUPEMENT

(2 Week-ends séparés, soit 2 fois 12h : 4 jours, 24h)

1. Eveil corporel et vocal collectif
2. Affiner les qualités de réceptivité aux sons, aux voix, aux corps
3. Réflexion sur les qualités de « transmetteur »
4. Progression des séances depuis le début de l'année
5. Échanges sur les terrains d'application, et les séances animées : sur le fond, la forme, l'équilibre de la séance, les consignes, l'apprentissage, le lien entre préparation corporelle et les chants choisis, exposition des difficultés rencontrées
6. Échanges de répertoires
7. Mise en situation d'animation collective ou individuelle
8. Suivi vocal individuel personnalisé

WEEK END D'ÉVALUATION (2 jours, 12h)

1. Eveil corporel et vocal collectif
2. Réflexions sur l'impact du travail psychophonique : avant, pendant, après la séance : Échanges d'expériences
3. Mise en situation d'animer un groupe de

personnes extérieures ou séance individuelle.

4. Point sur les préparations corporelles : quels sont mes acquis, quels sont mes manques

5. Point sur les vocalises et leur exploitation : les plus utilisées, les plus toniques, les plus apaisantes, celles qui recentrent, etc....

6. Les bienfaits du chant : au niveau corporel, émotionnel, mental

7. Point sur la formation

8. Classification du répertoire acquis

9. Entretien individuel, avec auto-analyse de la mise en situation et présentation du projet professionnel en Psychophonie.

Entre les temps de regroupements ou supervisions, il est demandé :

- Filmer 2 séances collectives pour animateurs ou 4 séances individuelles pour praticien
- Envoyer un rapport écrit présentant le bilan de son année pratique

A l'issue de la formation, après délibération favorable, le candidat est reconnu « Animateur/ ou Praticien en Psychophonie M.L. Aucher® » et recevra son diplôme lors de l'Assemblée Générale de l'IFREP mla.



L'INSCRIPTION ET SES MODALITÉS

L'IFREPmla est enregistrée sous le n° 73 31 05673 31 auprès de la DIRRECTE de la région Occitanie. Elle est référencée au data-dock au N° 0020296. Prise en charge possible par des organismes de financement.

L'INSCRIPTION

Pré-sélection sur dossier.

Un appel à candidature est envoyé à chaque personne qui a terminé son 3ème degré de Psychophonie. Les personnes peuvent candidater en envoyant une lettre de motivation + CV : parcours personnel et professionnel. Après l'étude du dossier, l'équipe pédagogique informe le candidat de l'acceptation ou non de sa candidature dans un délai d'un mois à réception du dossier complet.

PLAN DE FORMATION CONTINUE

- Informer son employeur de son souhait de participer à la formation
- Demander au Responsable Formation de son établissement de nous adresser le bulletin de demande de devis de formation professionnelle ci-jointe ci-dessous.
- À la signature du devis, nous adresserons la convention de formation en double exemplaire
- L'inscription est définitive au retour de

l'exemplaire signé par l'employeur.

PARTICULIERS À TITRE INDIVIDUEL

La formation peut être suivie sans prise en charge par un organisme financeur. Le paiement de la formation s'échelonne à l'issue de chaque session. Un chèque d'arrhes est envoyé avant chaque session et le complément est versé au début de chaque stage.

MODALITÉS

Un mois avant chaque session : Bulletin d'inscription

Nous vous adressons par courrier ou par mail un courrier complet de renseignements pratiques : Nom du formateur, rappel des dates et des horaires, précision sur le lieu de la formation avec plan d'accès et moyens de transport. Hébergement et restauration possible au lieu d'accueil. L'équipement à prévoir (tenue vestimentaire adaptée, accessoires, cahier de notes) et toutes informations utiles pour préparer votre session. Vous recevez un bulletin à renvoyer avec vos arrhes. Nous vous adressons un courrier personnalisé confirmant votre inscription (accusé réception de vos arrhes).

En début de formation

Dès votre arrivée, la responsable de la session, vous accueille et vous fournit toutes les informations nécessaires pour que votre séjour se déroule dans les meilleures conditions (rappel des horaires, règlement intérieur, et tous renseignements utiles)

Tout au long de la formation

Les formatrices sont présentes pour répondre à vos questions et échanger avec vous, l'équipe pédagogique vous suit individuellement pendant tout votre parcours.

Les documents administratifs et pédagogiques

1. Vous recevrez lors de chaque session, une documentation pédagogique conçue et régulièrement mise à jour et enrichie par nos formateurs. Elle constitue un support utilisé pendant la formation et aussi un véritable outil de travail post session
2. Différents documents administratifs vous seront communiqués : un mois avant votre formation, et également en début de session : Grille d'auto-évaluation à chaud, questionnaire d'auto-évaluation des acquis, et feuille de présence
3. Vous signerez chaque demi-journées une feuille d'émargement.

Attestation de formation A la fin de chaque session, il vous sera remis une attestation de stage co-signée par le formateur et vous-même. Si vous venez dans le cadre de la formation continue, votre employeur reçoit lui aussi directement une attestation de votre présence à la formation.

Horaires des sessions

Les sessions commencent à 9h, et se terminent le dernier jour à 16h ou 15h. 7h d'enseignement/jour sont assurés.

Lieu et hébergement

A chaque session sont proposées plusieurs formules d'hébergement. Les repas de midi sont généralement prévus par l'IFREPmla, à la charge de chaque stagiaire.

BULLETIN DE DEMANDE DE DEVIS DE FORMATION CONTINUE



Institut de Formation et de Recherche Européen
en Psychophonie Marie-Louise Aucher®

STAGIAIRE

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

email :

Tel. :

Fonction dans l'entreprise :

Souhaite participer à la formation d'animateur/praticien en Psychophonie Marie Louise Aucher®

ETABLISSEMENT

Nom ou Raison sociale :

Service.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Nom du responsable de la formation

email :

Tel. :

Demande un devis sur la totalité de la formation d'animateur/praticien en Psychophonie Marie Louise Aucher®

Fait àDate :

Signature du responsable de l'établissement Cachet de l'établissement (obligatoire)



INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE EUROPÉEN EN PSYCHOPHONIE ML AUCHER®

Organisme de Formation professionnelle
Déclaration d'activité auprès de la préfecture
de la région Midi Pyrénées N° 73 31 05673 31
N° SIRET : 508 081 817 00027

Code NAF : 9220

Code APE : 8559B

54 rue des Fontanelles 31320 Castanet Tolosan
ifrepmla@gmail.com

www.ifrepmla.eu

Tél 06 72 15 84 24

Organisme référencé
Datadock N°0020296

Afdas.

OPÉRATEUR DE VOS COMPÉTENCES



FONDS INTERPROFESSIONNEL DE FORMATION
DES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX

